



LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES,
MESSIEURS LES SECRETAIRES D'ETAT,
MONSIEUR LE VICE-MINISTRE,

OBJET : *Accélération de la mise en œuvre du Velirano N°2 relatif à l'accès à l'eau potable pour tous.*

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un droit fondamental reconnu par l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations-Unies en date du 28 juillet 2010.

En 2018, le taux d'accès à l'eau potable à Madagascar, toutes sources confondues, était estimé à 44,5%. Seuls 36% des régions avaient des taux d'accès à l'eau potable au-dessus de la moyenne nationale. Les régions d' Atsimo Atsinanana (8,9%), Melaky (11%), Sofia (11,7%), et Vatovavy Fitovinany (13,8%) sont les régions les plus défavorisées en matière d'accès à l'eau potable.

La majorité des Malagasy n'a pas accès à l'eau potable, ce qui engendre des difficultés de survie humaine liées à l'alimentation, à l'hygiène et à la santé.

Cette situation m'interpelle à instruire le Gouvernement à trouver des solutions durables au problème d'accessibilité à l'eau potable de plus de la moitié de la population Malagasy.

Ainsi, l'objectif d'accroître le taux d'accès à l'eau potable de la population Malagasy que j'ai fixé constitue la première étape de notre engagement de réaliser le Velirano n°2 « L'énergie et l'eau potable pour tous » et l'Objectif de Développement Durable numéro 6 « Garantir l'accès de tous à l'eau et l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ».

Les projets et programmes dans le secteur de l'hydraulique et de l'assainissement initiés conformément à la Politique Générale de l'Etat, confortent nos engagements à garantir un approvisionnement en eau potable et à un coût abordable pour toute la population.

A cet effet, j'exhorte le Gouvernement à me proposer un programme hydraulique d'urgence pour réaliser un taux d'accès à l'eau potable de 60% au moins pour les populations urbaines et rurales de notre pays à l'horizon 2023.

Le Gouvernement doit aussi se positionner face à la géopolitique de l'eau dans le moyen et le long termes afin de mettre en œuvre des politiques publiques qui permettent une gestion efficace et durable de nos ressources en eau. Il nous faut capitaliser les acquis et aussi réaliser des projets émergents dans le secteur de l'hydraulique pour améliorer sans cesse la qualité et la quantité des services fournis en matière d'eau et d'assainissement.

J'enjoins le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène à concrétiser les actions déjà identifiées, à poursuivre les efforts entrepris en collaboration avec tous les Partenaires Techniques et Financiers pour assurer, étape après étape, l'accès à l'eau potable pour toute la Population. En priorité, les projets suivants doivent être achevés suivant le planning déjà établi:

- 1. Projet de stockage d'eau dans 12 Régions (Amoron'i Mania, Analamanga, Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Bongolava, Haute Matsiatra, Ihorombe, Itasy, Melaky, Menabe et Vakinankaratra) pour s'adapter au changement climatique;**
- 2. Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de réforme déjà adoptée en Conseil des Ministres sur la tarification de l'eau en faveur des couches sociales vulnérables ;**
- 3. Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de pluie provoquée adoptée en Conseil des Ministres pour anticiper la pénurie d'eau ;**
- 4. Prendre toutes les mesures pour le respect des planning d'exécution des projets** suivants : JIRAMA WATER III, PAAEP, PIAA2, GESDA, PIPELINE EFAHO, Pipeline MANDRARE-SAMPONA, extension du pipeline AMPOTAKA, pipeline BEMANBA-ANTARITARIKA, les points d'eau multi usages, les forages gros débits, les AEP des grandes villes (Diego, Fianarantsoa, Mahajanga) et les AEP des districts dans le Sud.
- 5. Mettre en œuvre un projet hydraulique rural pour l'approvisionnement en eau des zones non couvertes par les pipelines dans le Sud ;**
- 6. Améliorer la sécurité hydraulique et électrique des sites de production d'eau de la JIRAMA.**

J'invite également tous les autres membres du Gouvernement à s'impliquer dans la réalisation de l'objectif que j'ai fixé en matière d'accès à l'eau potable pour 2023 et à me soumettre un tableau de bord de suivi mensuel de la progression de sa réalisation.

Monsieur Le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement, je vous invite à relever le défi de l'accès à l'eau potable de la population Malagasy à l'horizon 2023, pour un meilleur bien-être de nos populations rurales et urbaines.

Antananarivo, le 01 juin 2022,

Le Président de la République

Andry RAJOELINA